



# Assemblée générale

Distr. générale  
29 juillet 2022  
Français  
Original : anglais

**Soixante-dix-septième session**  
Point 18 de l'ordre du jour provisoire\*  
**Développement durable**

## **L'entrepreneuriat au service du développement durable**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport porte sur les progrès réalisés dans l'application de la résolution [75/211](#) de l'Assemblée générale sur l'entrepreneuriat au service du développement durable depuis son adoption, en décembre 2020. Il a été établi par la CNUCED, à partir d'informations obtenues auprès de nombreuses entités des Nations Unies, telles que les commissions régionales, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, le Centre du commerce international, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale pour les migrations, l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. On y trouvera exposées les expériences de ces entités.

Le rapport offre une vue d'ensemble des difficultés que rencontrent les microentreprises et les petites et moyennes entreprises en raison de multiples chocs sociaux et économiques sans précédent, ainsi qu'un résumé des meilleures pratiques et des mesures prises pour soutenir ces entreprises aux niveaux national, régional et international. L'accent est mis sur le fait que les politiques doivent être cohérentes et les stratégies constantes. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a accéléré le passage à l'ère numérique ; le rapport offre une description des options politiques permettant aux entrepreneurs de profiter pleinement de cette conjoncture. Il présente également un aperçu de l'approfondissement et de l'élargissement des fractures existant au sein des pays et entre ceux-ci, ainsi que des meilleures pratiques et des mesures visant à soutenir l'entrepreneuriat dans les groupes vulnérables. L'accent est aussi mis sur la nécessité de renforcer le rôle joué par l'entrepreneuriat dans la réalisation des objectifs de développement durable.

\* [A/77/150](#).



## I. Introduction

1. Les microentreprises, les petites et moyennes entreprises et les travailleurs indépendants constituent l'épine dorsale des économies, comptant pour environ 90 % des entreprises et plus de deux tiers des emplois dans le monde. À l'échelle nationale, le pourcentage de travailleurs indépendants, dont beaucoup relèvent du secteur informel dans les pays en développement, tend à diminuer à mesure que le produit intérieur brut (PIB) par habitant augmente. En 2021, la proportion de la population active travaillant à son compte était, en moyenne, de 47 % dans le monde. Cette proportion s'établissait à 81 % dans les pays à faible revenu, à 64 % dans les pays à revenu intermédiaire inférieur, à 39 % dans les pays à revenu intermédiaire supérieur et à 12 % dans les pays à revenu élevé<sup>1</sup>.

2. Dans sa résolution 75/211 sur l'entrepreneuriat au service du développement durable, adoptée en décembre 2020, l'Assemblée générale s'est déclarée consciente de l'importante contribution que l'entrepreneuriat apportait au développement durable en créant des emplois, en stimulant la croissance économique inclusive et l'innovation, en améliorant les conditions sociales et en contribuant à remédier aux problèmes économiques, sociaux et environnementaux dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle a souligné que l'entrepreneuriat, notamment l'entrepreneuriat social, et les microentreprises et les petites et moyennes entreprises jouaient, dans le développement social et économique, un rôle plus crucial que jamais pour ce qui était des efforts de relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et au-delà. L'Assemblée a mis en avant la nécessité de promouvoir la création d'entreprises d'une manière coordonnée et sans exclusive et d'associer à cette action toutes les parties concernées, et demandé aux organes et organismes compétents des Nations Unies de continuer d'intégrer l'entrepreneuriat sous ses différentes formes dans leurs politiques, programmes et rapports. Cette résolution demeure particulièrement pertinente à ce jour pour ce qui est d'orienter les choix politiques adoptés face à la pandémie de COVID-19 et à d'autres chocs économiques mondiaux, ainsi que les mesures de relance prises pour remédier aux effets produits par ces événements sur l'entrepreneuriat et sur le développement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises. En outre, il a été souligné dans le Pacte de Bridgetown, adopté lors de la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement<sup>2</sup>, qu'il importait de continuer de soutenir le développement des entreprises de ce type et des start-up.

3. En conséquence, on trouvera dans le présent rapport une évaluation des progrès accomplis, suivie de recommandations concrètes, en particulier pour ce qui est de renforcer le rôle joué par l'entrepreneuriat, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises dans le relèvement social et économique au sortir de la pandémie de COVID-19 et d'accroître leur résilience face à de nouvelles crises mondiales. La section II passe en revue les difficultés que les entrepreneurs, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises rencontrent à cause des multiples chocs sociaux et économiques, notamment la pandémie et les crises alimentaire, énergétique et financière actuelles, et les mesures prises pour y remédier. La section III traite de la nécessité de mener des politiques cohérentes. La section IV est axée sur les changements notables que la pandémie a entraînés pour l'entrepreneuriat dans le domaine numérique. La section V porte sur l'approfondissement et l'élargissement des clivages et la nécessité de soutenir les

---

<sup>1</sup> Organisation internationale du Travail, *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2022* (Genève, 2022).

<sup>2</sup> Par. 127 r).

groupes d'entrepreneurs vulnérables. Le rapport se termine par une série de recommandations.

## II. Les entrepreneurs, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises face à l'incertitude

4. Ces deux dernières années, l'environnement opérationnel mondial des entrepreneurs, des microentreprises et des petites et moyennes entreprises a été secoué par de multiples chocs et crises simultanés. Après le choc initial qu'elle a provoqué, la pandémie reste un facteur d'aggravation de l'instabilité sociale et économique. La guerre en Ukraine pèse désormais lourdement sur les prix et la disponibilité des denrées alimentaires et de l'énergie au niveau mondial, ce qui a des répercussions sur l'inflation et les difficultés financières que connaissent les pays en développement. On craint que la récession soit imminente.

5. Les exploitants de petites entreprises et les indépendants sont touchés de manière disproportionnée par l'incertitude économique engendrée par ces crises qui s'enchaînent ; mais, paradoxalement, une crise prolongée peut stimuler la création d'entreprises, en amenant certaines personnes à se lancer dans l'entrepreneuriat par nécessité. Compte tenu de la composition de leur panier de consommation, les ménages pauvres sont plus vulnérables que les ménages plus aisés face à une hausse de l'inflation<sup>3</sup> ; pour de nombreuses personnes, l'entrepreneuriat est le dernier recours qui se présente à elles, généralement sous la forme d'une activité indépendante, pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

6. La hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie aura des répercussions sur les coûts d'exploitation et les conditions d'emprunt des microentreprises et des petites et moyennes entreprises. Dans le monde entier, nombreux sont ceux qui peinent encore à se remettre de la pandémie, les habitants des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur étant plus exposés aux risques financiers. Les entrepreneurs devront désormais faire face à une hausse des taux d'emprunt et à une augmentation des coûts opérationnels due à l'inflation des prix de l'énergie et des transports. Cette poussée des coûts s'accroîtra au plus fort d'une perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale, caractérisée par une augmentation des coûts de production et de transaction à l'échelle planétaire, un allongement des temps d'attente aux frontières et une hausse des frais d'expédition et de logistique, qui a débuté avec la pandémie et est maintenant exacerbée par la guerre.

7. Par rapport aux grandes entreprises, celles de petite taille pâtissent généralement davantage des perturbations extérieures. Comme leurs fournisseurs sont moins nombreux et leurs réserves de trésorerie plus limitées, elles sont moins à même d'absorber les chocs. De nombreuses microentreprises et petites et moyennes entreprises opèrent également dans des branches du secteur tertiaire qui sont fortement touchées par les mesures gouvernementales de lutte contre la pandémie. Dans un climat d'incertitude grandissante, il est peu probable que les nouveaux investissements nécessaires à l'innovation et à la croissance aient lieu. La taille de l'entreprise et sa vulnérabilité sont donc inversement corrélées : plus l'entreprise est petite, plus elle est vulnérable aux chocs extérieurs<sup>4</sup>. À court terme, il est d'une

<sup>3</sup> Indermit Gill et Peter Nagle, « Inflation could wreak havoc on the world's poor », Blogues de la Banque mondiale, 23 mars 2022.

<sup>4</sup> Jason Miklian et Kristian Hoelscher, « SMEs and exogenous shocks: a conceptual literature review and forward research agenda », *International Small Business Journal: Researching Entrepreneurship*, vol. 40, n° 2 (mars 2022).

importance capitale pour la survie de ces entreprises qu'elles puissent obtenir des financements à des taux abordables.

8. Il est devenu crucial pour les entreprises de trouver des moyens de se protéger des perturbations mondiales. De nombreux propriétaires de petites entreprises et professionnels indépendants sont parvenus à survivre pendant la pandémie en adaptant leurs pratiques et modèles commerciaux en fonction de l'évolution de la situation et, dans certains cas, en trouvant de nouveaux clients et en explorant de nouveaux marchés<sup>5</sup>. S'adapter rapidement, collaborer avec des entrepreneurs opérant dans des secteurs ou des domaines d'activité similaires, se concentrer sur les clients et poursuivre son activité, mais aussi développer ou adapter un service en vue de le commercialiser en ligne, sont quelques-uns des enseignements recueillis auprès d'entreprises qui ont survécu au confinement<sup>6</sup>. La crise a mis en lumière la capacité que possède une partie de la communauté entrepreneuriale mondiale de s'adapter aux chocs et de rechercher des solutions innovantes. De nombreux modes de vente, de distribution et de comportement des consommateurs ont subi de profonds changements. Le recours aux technologies numériques et à l'innovation pour surmonter les points de blocage a été déterminant.

9. Cependant, les multiples crises ont touché de manière disproportionnée les acteurs économiques les plus vulnérables. Nombre de microentreprises et de petites et moyennes entreprises risquent la fermeture ou ont déjà été contraintes de cesser leurs activités, en particulier dans les secteurs de l'industrie manufacturière, du commerce de détail et des services. Beaucoup d'entre elles n'ont pas tenu, encore une fois, de manière disproportionnée, surtout parmi celles appartenant à des femmes ou à des jeunes. Leur faillite a fait grimper en flèche les niveaux de chômage et de sous-emploi, ce qui a aggravé la pauvreté. Les travailleurs indépendants, en particulier quand il s'agit de femmes, de jeunes, de réfugiés ou de migrants, sont souvent les plus exposés aux chocs extérieurs, étant donné que beaucoup travaillent dans l'économie informelle ou dans des secteurs très touchés ou ont un accès limité aux ressources.

10. Face à la crise de la COVID-19, les gouvernements ont déployé une série de mesures destinées à soutenir les microentreprises, les petites et moyennes entreprises et le secteur privé. Toutefois, certaines de ces mesures n'ont pas atteint de manière optimale les personnes qui exerçaient une activité entrepreneuriale par nécessité, étant donné que nombre de celles-ci – dans les pays où l'économie souterraine est très développée – opéraient de manière informelle. Les microentreprises et petites entreprises informelles des pays en développement, notamment celles dirigées par des femmes et des jeunes, sont moins à même de tirer parti des programmes existants que les grandes entreprises et les entreprises déclarées. Bien qu'elles représentent la majorité des entités commerciales dans les pays en développement, elles n'ont que peu de moyens d'accéder à une forme d'aide en temps de crise. La pandémie a donc exacerbé les différences entre l'entrepreneuriat de nécessité (où l'on devient entrepreneur, souvent dans des activités marginales, faute d'autres options) et l'entrepreneuriat choisi (où l'on cherche à concrétiser une idée d'entreprise présentant un potentiel de croissance). Il est essentiel que les politiques, les stratégies, les initiatives et les programmes de soutien prennent en compte les différents types d'entrepreneurs et leur viennent en aide.

11. L'environnement entrepreneurial se caractérise par des inégalités générales entre pays du Sud et pays du Nord. La plupart des pays en développement et des pays

---

<sup>5</sup> Think Tank AlterContacts, « Reporting on the Lockdown Economy initiative ». Disponible à l'adresse suivante : [www.altercontacts.org/report](http://www.altercontacts.org/report).

<sup>6</sup> Julia Skupchenko, « Four lessons from the businesses that survived the lockdown », Medium, 13 juillet 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://medium.com/the-helm/four-lessons-from-the-businesses-that-survived-the-lockdown-980e53bd654f>.

les moins avancés sont à la traîne en ce qui concerne les moteurs habituels de la croissance que sont l'entrepreneuriat, l'innovation et les écosystèmes technologiques<sup>7</sup>. Malgré les efforts accomplis récemment, ces écosystèmes ne parviennent pas encore à mobiliser suffisamment les entrepreneurs, les organisations d'aide à l'entrepreneuriat, le monde universitaire, les acteurs publics et privés et les bailleurs de fonds pour que la transformation numérique de la société puisse avoir lieu. Le système entrepreneurial des pays en développement, dans lequel les travailleurs indépendants et les microentreprises sont majoritaires, reste marqué par le phénomène du « chaînon manquant », selon lequel de nombreuses entreprises ne parviennent pas à dépasser la phase de démarrage pour croître en taille et devenir des acteurs innovants et dynamiques.

12. Le lien entre innovation et entrepreneuriat diffère selon le degré de développement. Une étude menée par la Banque mondiale sur des données relatives à l'innovation, à la technologie et à l'entrepreneuriat met en évidence l'influence que certains facteurs ont sur l'innovation et l'entrepreneuriat<sup>8</sup>. Les pays qui ont tendance à obtenir de bons résultats au niveau de l'Indice de préparation aux réseaux défini par le Forum économique mondial et l'INSEAD se caractérisent par des revenus élevés, une grande disponibilité des technologies et une proportion importante de professionnels qualifiés. Ces caractéristiques sont associées à des investissements conséquents dans la recherche et le développement, ainsi qu'à une collaboration plus poussée avec l'industrie et les universités. Sans surprise, l'innovation est fortement liée aux atouts de l'environnement économique. Toutefois, le potentiel d'innovation existant dans les pays à revenu élevé et la solidité de leur cadre économique ne coïncident pas toujours avec l'esprit d'entreprise. Le goût de l'entrepreneuriat et le sens des opportunités, qui sont très présents dans les pays à faible revenu, ne correspondent pas nécessairement au fort potentiel d'innovation et à l'environnement favorable aux entreprises que l'on trouve dans les pays à revenu élevé<sup>9</sup>.

13. Il apparaît clairement que, pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises du monde entier, l'activité commerciale tend à se déplacer massivement en ligne. La pandémie a accéléré la transition numérique. Les entreprises ont dû numériser leurs modèles de marketing, de vente en ligne et de commerce électronique pour compenser la perte de trafic piétonnier<sup>10</sup>. Nombre de petites entreprises ont peut-être déjà une certaine forme de présence numérique ; mais, du fait de la baisse de leurs ventes et de leurs recettes, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises ont été plus nombreuses que jamais auparavant à adopter des outils numériques<sup>11</sup>. En Afrique du Nord, les effets produits par les bouleversements ont été variables selon les pays et les régions, ce qui a créé de nouvelles possibilités pour les entreprises

<sup>7</sup> Union internationale des télécommunications (UIT), *Regional Good Practices: Accelerating Innovation, Entrepreneurship and Digital Transformation in Europe* (Genève, 2021).

<sup>8</sup> Cette étude de la Banque mondiale a mis l'accent sur l'Indice de préparation aux réseaux (qui intègre plus de 1 800 indicateurs), publié chaque année par le Forum économique mondial et l'INSEAD, car il comportait des indicateurs relatifs à l'entrepreneuriat, à la technologie et à l'innovation. Près de 150 pays répartis dans six régions ont été analysés sur la base d'indicateurs relatifs aux entreprises, à la technologie, à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

<sup>9</sup> Voir <https://tcddata360.worldbank.org/stories/tech-entrepreneurship/>.

<sup>10</sup> Tetsushi Sonobe et autres, « The impacts of the COVID-19 pandemic on micro, small and medium enterprises in Asia and their digitalization responses », série de documents de travail de l'Asian Development Bank (ADB) Institute, n° 1241 (ADB Institute, 2021).

<sup>11</sup> CNUCED, *The COVID-19 Pandemic Impact on Micro, Small and Medium-sized Enterprises: Market Access Challenges and Competition Policy* (Genève, 2022) ; Commission économique pour l'Europe (CEE), « Findings and recommendations emerging from UNECE COVID-19 impact assessments targeting micro, small and medium enterprises in selected countries », disponible à l'adresse suivante : [https://unece.org/sites/default/files/2021-10/COVID-19%20Impact%20assessments.Summary.Paper\\_\\_0.pdf](https://unece.org/sites/default/files/2021-10/COVID-19%20Impact%20assessments.Summary.Paper__0.pdf).

capables d'accélérer ou d'augmenter leurs opérations numériques ou de combler les vides créés par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. À la suite de la pandémie, de nombreuses entreprises d'économies en transition, y compris en Afrique<sup>12</sup> et en Asie centrale<sup>13</sup>, ont manifestement décidé de se tourner vers les nouvelles technologies, en particulier pour développer leurs activités de vente en ligne et atteindre de nouveaux marchés. Certains pays en transition offrent aux dirigeants de microentreprises et de petites et moyennes entreprises la possibilité de recevoir une formation axée sur les compétences numériques, favorisant ainsi leur accès aux nouvelles technologies<sup>14</sup>.

14. Le besoin de stratégies cohérentes, intégrées et ciblées permettant d'orchestrer l'aide apportée aux entrepreneurs, aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises n'a jamais été aussi grand. Tout d'abord, la montée de l'incertitude fait qu'il est crucial que l'intervention des pouvoirs publics soit guidée par des objectifs clairs. L'expérience a montré que de nombreux pays disposaient de toutes sortes de stratégies visant à soutenir l'entrepreneuriat, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, qui donnaient lieu parfois à des plans d'action aux objectifs redondants ou difficiles à concilier. Deuxièmement, il est essentiel que cette intervention soit soigneusement calibrée et différenciée selon les différents types d'entrepreneurs. La pandémie a eu pour effet d'accentuer le contraste entre ceux qui exerçaient cette activité par choix et ceux qui le faisaient par nécessité, et elle a révélé que le paysage de l'entrepreneuriat mondial était très fragmenté. La croissance des start-up innovantes et numériques est importante pour la réalisation des piliers sociaux, environnementaux et économiques des objectifs de développement durable ; mais il est tout aussi important pour la réalisation de ces objectifs et crucial au regard de leur promesse transformatrice de « ne laisser personne de côté » que les entrepreneurs vulnérables, qui constituent souvent la majorité de la main-d'œuvre, gagnent en productivité. Enfin, il ressort de l'expérience de la CNUCED en matière d'assistance technique qu'une approche multipartite est importante pour garantir l'adhésion des bénéficiaires, et qu'en confiant la mise en œuvre de l'opération aux organismes appropriés, on favorise le respect du principe de responsabilité et on obtient de meilleurs résultats.

### III. Formulation et mise en œuvre de stratégies nationales cohérentes en matière d'entrepreneuriat

15. Le soutien apporté à l'entrepreneuriat est transversal et relève de plusieurs ministères. Il consiste notamment à faciliter l'accès au financement, à proposer des formations relatives à l'entrepreneuriat et à mettre en place des politiques favorisant l'innovation, l'utilisation des technologies de l'information et des communications, la recherche et le développement, le commerce et l'accès aux marchés. Certains pays ont formulé diverses stratégies visant à soutenir l'entrepreneuriat, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises. La CNUCED a aidé les

<sup>12</sup> Commission économique pour l'Afrique (CEA) et International Economics Consulting, « Reactions and outlook to COVID-19 in Africa: African business survey results », juillet 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.tradeconomics.com/wp-content/uploads/2020/09/COVID-19-Africa-Impact-Survey-July-2020-EN.pdf>.

<sup>13</sup> CEE, *COVID-19 Impact on E-commerce: Post-pandemic COVID-19 Economic Recovery – Harnessing E-commerce for the UNECE Transition Economies* (Genève, 2022) ; CEE, *Regional Report 2021: Digital and Sustainable Trade Facilitation* (Genève, 2021).

<sup>14</sup> Yulia Levashova, « Small and medium-sized enterprises in economies in transition: challenges, opportunities, and UNECE tools », note d'orientation informelle préparée pour la Division du commerce et de la coopération économique de la CEE, mai 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://unece.org/sites/default/files/2022-05/SMEs%20Paper-forwebsite.pdf>.

Gouvernements angolais, ougandais, seychellois et sud-africain à formuler leur stratégie intégrée en matière d'entrepreneuriat, en appliquant son cadre directeur pour l'entrepreneuriat<sup>15</sup>. L'aide apportée par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat a visé principalement le renforcement des orientations favorables à l'entrepreneuriat durable au Kenya, en République démocratique populaire lao et au Zimbabwe.

16. En 2020, la Malaisie a adopté la politique nationale de l'entrepreneuriat pour 2030, avec 62 initiatives regroupées autour de différents objectifs, tels que la promotion d'une culture de l'entrepreneuriat, la stimulation d'un développement global et intégré de l'entrepreneuriat, l'accélération de la croissance économique grâce à des entreprises axées sur l'innovation, le renforcement des capacités et des performances entrepreneuriales des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et l'internationalisation des entreprises à forte croissance<sup>16</sup>.

17. Grâce à la nouvelle loi sur l'entrepreneuriat adoptée en 2020, le Gouvernement colombien a modernisé les cadres réglementaires applicables aux entreprises. Cette loi, qui fait de l'entrepreneuriat l'un des principaux piliers de la reprise économique du pays, comporte des dispositions visant à réduire les frais d'immatriculation des entreprises, à simplifier les formalités relatives à leur création et à leur fonctionnement, à améliorer les processus de passation des marchés publics, à faciliter l'accès au capital, à moderniser le cadre réglementaire et à promouvoir la formation entrepreneuriale<sup>17</sup>.

18. La stratégie pour un Équateur entrepreneurial, innovant et durable à l'horizon 2030 a été conçue par l'Alliance pour l'entrepreneuriat et l'innovation pour renforcer les partenariats entre les entrepreneurs, les secteurs public et privé, les universités, les organisations internationales et la société civile et accélérer le développement économique et la croissance durable d'ici à 2030 en créant des conditions plus propices à l'entrepreneuriat et à l'innovation<sup>18</sup>.

19. Au Paraguay, un réseau national d'entrepreneuriat a été formé après l'adoption en 2020 d'une loi visant à promouvoir une culture entrepreneuriale. Le réseau offre aux parties prenantes un lieu d'échange pour étudier et promouvoir des stratégies de renforcement des capacités entrepreneuriales, élaborer des politiques publiques de soutien et conseiller des institutions au sujet de l'amélioration des infrastructures commerciales et d'autres mécanismes de soutien, concernant par exemple la conception et la mise en œuvre d'autres initiatives entrepreneuriales.

20. Des stratégies relatives à la Zone de libre-échange continentale africaine ont été formulées au Burundi, au Kenya, en République démocratique du Congo et au Rwanda, ainsi qu'à l'intention de la Communauté d'Afrique de l'Est, en tenant soigneusement compte des besoins du secteur privé, notamment des petites et moyennes entreprises. Dans la perspective de la mise en place par les États parties à l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine des échanges commerciaux régis par cet accord, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a contribué à l'élaboration de politiques et à la consolidation du secteur privé, notamment par des activités de renforcement des capacités, aux niveaux

<sup>15</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://unctad.org/topic/enterprise-development/entrepreneurship-policy-hub>.

<sup>16</sup> Malaisie, Ministère du développement des entreprises et des coopératives, *National Entrepreneurship Malaysia 2030: An Outstanding Entrepreneurial Nation 2030*. Disponible à l'adresse suivante : [www.medac.gov.my/admin/files/med/image/portal/NEP2030-Final.pdf](http://www.medac.gov.my/admin/files/med/image/portal/NEP2030-Final.pdf).

<sup>17</sup> Voir [www.genglobal.org/atlas/modernizing-colombias-entrepreneurship-regulatory-framework](http://www.genglobal.org/atlas/modernizing-colombias-entrepreneurship-regulatory-framework).

<sup>18</sup> Voir [www.genglobal.org/atlas/estrategia-2030](http://www.genglobal.org/atlas/estrategia-2030).

national et régional. Le cadre politique, juridique et institutionnel du Malawi a été examiné sous l'angle du genre.

21. Il serait bon d'intégrer les spécificités contextuelles dans les stratégies relatives à l'entrepreneuriat afin d'exploiter les avantages qu'elles comportent. Par exemple, l'Équateur et l'Ouganda ont bénéficié des conseils pratiques de la CNUCED visant à renforcer la capacité des gouvernements à soutenir l'inclusion sociale et économique à long terme des réfugiés et des migrants et à accroître leurs effets positifs sur l'économie et le développement des pays d'accueil<sup>19</sup>.

22. La possibilité de « reconstruire en mieux » étant de plus en plus largement considérée comme un modèle de développement futur, les déclarations politiques devront être accompagnées d'actions concrètes aux fins de sa réalisation. À cet égard, l'innovation et l'entrepreneuriat revêtent davantage d'importance comme moyens de surmonter les difficultés. Les dispositifs de relance au sortir de la pandémie de COVID-19 ouvrent de grandes perspectives, comme on le voit dans le monde entier, en ce qui concerne les investissements et l'entrepreneuriat verts. L'Observatoire mondial de la relance a toutefois constaté qu'en 2020, seules 18 % des dépenses de relance et 2,5 % des dépenses totales présentaient des caractéristiques écologiques positives<sup>20</sup>.

#### IV. Soutenir les entrepreneurs des secteurs numérique et technologique dans les pays en développement

23. La transformation numérique ouvre de nouvelles possibilités et joue un rôle clé en facilitant la création de valeur et l'innovation, bien souvent révolutionnaire. Les gouvernements adoptent de plus en plus les technologies numériques, auxquelles les entrepreneurs recourent pour développer de nouveaux biens et services numériques, élaborer des stratégies commerciales ou financer l'innovation. La pandémie a accéléré la transition numérique dans l'administration publique et le secteur privé et engendré des opportunités pour l'entrepreneuriat numérique dans les domaines du commerce électronique, de la technologie financière et de la technologie de la santé, pour n'en citer que quelques-uns. Les entrepreneurs du secteur numérique jouent donc un rôle influent dans la réalisation des objectifs de développement durable<sup>21</sup>.

24. En Estonie, le programme de résidence en ligne permet aux personnes qui sont des ressortissants étrangers de créer et de gérer facilement des entreprises. Entré en vigueur au début de l'année 2021, il permet d'obtenir une identification numérique qui peut être utilisée pour créer des start-up depuis l'étranger, ouvrir des comptes bancaires et faire des déclarations fiscales en ligne. L'objectif est d'accélérer le

<sup>19</sup> La CNUCED, en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la CEA, a mis en œuvre un projet consistant à encourager l'entrepreneuriat des réfugiés et des migrants en Afrique de l'Est, dans la région andine et au Moyen-Orient.

<sup>20</sup> Voir <https://greenfiscalpolicy.org/observatory/>.

<sup>21</sup> Commission « Le large bande au service du développement durable », *Working Group Report on Digital Entrepreneurship* (2018), disponible à l'adresse suivante : [https://broadbandcommission.org/wp-content/uploads/2021/02/WGDigitalEntrepreneurship\\_Report2018.pdf](https://broadbandcommission.org/wp-content/uploads/2021/02/WGDigitalEntrepreneurship_Report2018.pdf). Pour consulter une définition du terme « entrepreneuriat numérique », voir Desirée van Welsum, « Enabling digital entrepreneurs », note de synthèse établie pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2016 : les dividendes du numérique*, disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/23646>.



développement des entreprises, d'attirer investisseurs et entrepreneurs potentiels et de faire du pays un haut lieu mondial de l'innovation numérique<sup>22</sup>.

25. En réponse à la pandémie, le Gouvernement paraguayen, dans le cadre de sa stratégie nationale d'innovation, et le laboratoire d'accélération du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont créé la plateforme Wendá<sup>23</sup>, qui a vu le jour en 2020 et qui vise à mettre les entreprises en contact et à construire un écosystème numérique et physique dans lequel les entrepreneurs puissent puiser des informations relatives à la crise et des données en temps réel et s'informer sur la cartographie des solutions utilisées dans des projets entrepreneuriaux existants.

26. Le Sénégal a mené une campagne d'information, de formation et de sensibilisation sur les avantages que présente le commerce électronique pour chaque segment de la population, tandis que l'Indonésie a lancé un programme de renforcement des capacités visant à accélérer la numérisation et la transition numérique des microentreprises et des petites et moyennes entreprises<sup>24</sup>.

27. Cependant, dans nombre d'économies en transition et de pays figurant parmi les moins avancés, la persistance de la fracture numérique a empêché les consommateurs et les entreprises de tirer parti des possibilités liées au commerce électronique. La capacité de devenir acteur ou bénéficiaire d'une économie numérique axée sur les données varie en fonction de divers facteurs tels que la connectivité et l'infrastructure de données, l'entrepreneuriat numérique et les compétences correspondantes, ainsi que la disponibilité des ressources financières et des capacités institutionnelles nécessaires à la transformation numérique. La pénurie de compétences adéquates au sein des gouvernements peut entraîner un manque d'expertise technique et analytique lors de l'élaboration des cadres législatifs et réglementaires<sup>25</sup>.

28. Dans le domaine de la technologie financière, le financement consacré aux entreprises ayant dépassé la phase de démarrage représente une part de plus en plus importante du financement total, ce qui indique une consolidation du secteur<sup>26</sup>. Les services bancaires entièrement numérisés connaissent un essor et continuent de s'étoffer en intégrant désormais la gestion de patrimoine et des offres groupées. L'intelligence artificielle est de plus en plus utilisée pour créer des solutions personnalisées et on assiste à une multiplication des partenariats entre des institutions financières historiques, ou des acteurs non financiers, et des entreprises de technologie financière.

29. La Banque centrale du Brésil a commencé à utiliser le modèle de banque ouverte en vue de moderniser son écosystème financier, d'accroître la concurrence et de favoriser l'innovation technologique dans le secteur financier<sup>27</sup>. Le Kenya a dévoilé la vision et la stratégie relatives à son système national de paiement pour 2021-2025<sup>28</sup>, destinées à renforcer davantage son architecture en matière de technologie financière, tandis que l'autorité nationale réglementant les marchés de capitaux a mis en place un dispositif expérimental visant à stimuler l'innovation et à promouvoir l'inclusion

<sup>22</sup> Voir [www.genglobal.org/atlas/estonian-e-residency](http://www.genglobal.org/atlas/estonian-e-residency).

<sup>23</sup> Voir [www.genglobal.org/atlas/wenda-platform](http://www.genglobal.org/atlas/wenda-platform).

<sup>24</sup> CNUCED, « Suite à la COVID-19, le numérique et le commerce électronique arrivent à un tournant de leur développement », 15 mars 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://unctad.org/fr/news/suite-la-covid-19-le-numerique-et-le-commerce-electronique-arrivent-un-tournant-de-leur>.

<sup>25</sup> TD/B/EDE/5/2 ; CEE, *COVID-19 Impact on E-commerce*.

<sup>26</sup> Startup Genome, *Global Fintech Ecosystem Report (2020)*. Disponible à l'adresse suivante : <https://startupgenome.com/report/global-fintech-ecosystem-report-2020>.

<sup>27</sup> Voir [www.bcb.gov.br/en/pressdetail/2284/nota](http://www.bcb.gov.br/en/pressdetail/2284/nota).

<sup>28</sup> Disponible à l'adresse suivante : [www.centralbank.go.ke/wp-content/uploads/2020/12/CBK-NPS-Vision-and-Strategy.pdf](http://www.centralbank.go.ke/wp-content/uploads/2020/12/CBK-NPS-Vision-and-Strategy.pdf).

financière<sup>29</sup>. La Malaisie constitue le plus grand marché islamique en matière de technologie financière. Les start-up de ce secteur bénéficient des réformes gouvernementales (par exemple, création d'un dispositif réglementaire expérimental et d'une académie de la technologie financière)<sup>30</sup>.

30. Ces dernières décennies, la situation en matière de soins de santé a radicalement changé dans le monde, en raison de l'évolution démographique et épidémiologique et de la pandémie de COVID-19. Les activités entrepreneuriales ont catalysé l'innovation tant dans la pratique des soins que dans ses modalités, l'offre et la recherche de solutions de santé étant guidées par les besoins des consommateurs, avec des solutions numériques et des modèles axés sur les données.

31. La région de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) peut être considérée comme l'un des marchés où l'innovation en matière de dispositifs médicaux est la plus dynamique<sup>31</sup>. En outre, il est prouvé que l'utilisation des technologies de cybersanté, en particulier dans les pays où le vieillissement démographique est rapide, permet de remédier aux problèmes liés au vieillissement et de diffuser les innovations là où la demande de soins de santé est élevée, pérennisant ainsi la prise en charge des personnes âgées<sup>32</sup>. En Amérique latine, l'écosystème technologique connaît également une croissance sans précédent et la transformation numérique des systèmes de santé suit un rythme soutenu<sup>33</sup>. Enfin, en Afrique, le nombre de start-up opérant dans le domaine de la cybersanté a augmenté de plus de 50 % depuis 2017<sup>34</sup>. Il existe par conséquent un fort potentiel pour le développement de solutions numériques, notamment de services de santé en ligne (cybersanté) et d'applications mobiles de santé (santé mobile)<sup>35</sup>. Dans sa stratégie mondiale pour la santé numérique 2020-2025, l'Organisation mondiale de la Santé prend en compte le rôle des start-up et propose un cadre mondial permettant aux États membres de développer la santé numérique<sup>36</sup>. En Colombie, l'agence publique de l'entrepreneuriat et de l'innovation a organisé plusieurs ateliers visant à intégrer l'innovation en matière de soins de santé dans sa stratégie relative à l'entrepreneuriat.

32. L'essor des « technologies de rupture »<sup>37</sup> est un phénomène mondial, qui touche plus de 69 marchés. Ces technologies attirent davantage d'investissements privés que

<sup>29</sup> BFA Global, « Fintech regulation in Kenya », 31 janvier 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://bfaglobal.com/wp-content/uploads/2021/12/0.-Fintech-Regulation-in-Kenya.pdf>.

<sup>30</sup> Startup Genome, *Global Fintech Ecosystem Report*.

<sup>31</sup> Feng Hu, Liping Qiu et Haiyan Zhou, « Medical device product innovation choices in Asia: an empirical analysis based on product space », *Frontiers in Public Health*, vol. 10, avril 2022.

<sup>32</sup> Myla M. Arcinas et autres, « E-health and Healthy Aging among the Participating Countries in JST Sakura Science Exchange Program 2019 », *Asia-Pacific Social Science Review*, vol. 20, n° 2 (juin 2020).

<sup>33</sup> Americas Society/Council of the Americas, « Innovative and sustainable healthcare: the future of health systems in Latin America », AS/COA Healthcare Series (2020). Disponible à l'adresse suivante : [www.as-coa.org/sites/default/files/archive/Healthcare2020\\_Final2.pdf](http://www.as-coa.org/sites/default/files/archive/Healthcare2020_Final2.pdf).

<sup>34</sup> Disrupt Africa, *High Tech Health: Exploring the E-health Startup Ecosystem Report 2020* (2020). Disponible à l'adresse suivante : <https://disrupt-africa.com/high-tech-health/>.

<sup>35</sup> L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit la « cybersanté » comme l'utilisation efficiente et sécurisée des technologies de l'information et des communications à l'appui de la santé et des domaines apparentés, notamment des services de soins de santé, de la surveillance médicale, de la documentation sanitaire ainsi que de l'éducation, des connaissances et de la recherche en matière de santé. Elle définit la « santé mobile » comme la pratique de la médecine et la promotion de la santé publique à l'aide d'appareils mobiles, tels que les téléphones portables, les dispositifs de surveillance continue de patients, les assistants numériques et autres dispositifs sans fil.

<sup>36</sup> OMS, *Stratégie mondiale pour la santé numérique 2020-2025*. La stratégie a fait l'objet d'un processus d'élaboration de deux ans avant d'être adoptée lors de la soixante-treizième Assemblée mondiale de la santé.

<sup>37</sup> Terme désignant les technologies qui reposent sur des percées scientifiques ou techniques et qui sont susceptibles d'être commercialisées. Anastasia Nedayvoda, Peter Mockel et Lana Graf,

les autres technologies. Elles visent souvent à apporter une réponse à des problèmes sociétaux et environnementaux complexes et peuvent influencer de manière notable sur la réalisation du Programme 2030<sup>38</sup>. Les entreprises de rupture étaient bien placées pour apporter de l'aide aux populations pendant la pandémie ; par conséquent, il serait bon que les pays dotés de solides pôles universitaires tirent parti de cette tendance. Étant donné que le paysage actuel de l'innovation est beaucoup plus fragmenté et diversifié qu'auparavant, et que grandes sociétés et petites entreprises s'y côtoient, du fait de l'apparition de nouvelles technologies de plateforme puissantes<sup>39</sup>, de l'abaissement des barrières et d'autres facteurs, le secteur des technologies de rupture n'est plus un domaine réservé à la communauté scientifique ou aux investisseurs aux poches bien garnies.

33. En Amérique latine, l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie et le Mexique ont tous présenté récemment des stratégies en relation avec l'intelligence artificielle<sup>40</sup>. En Asie, la Chine, la Malaisie, la République de Corée et Singapour se sont dotés de stratégies nationales dans ce domaine. En Afrique, un groupe de travail sur l'intelligence artificielle composé d'experts issus d'États membres de Smart Africa, du secteur privé, d'organisations internationales, de la sphère universitaire et du monde de l'entrepreneuriat a été créé pour guider l'élaboration d'un plan d'étapes concernant l'intelligence artificielle pour le continent<sup>41</sup>.

34. Le segment de la technologie agroalimentaire occupe une part modeste, mais croissante, dans l'univers des start-up et du capital-risque<sup>42</sup>. Il attire de plus en plus d'investissements : rien qu'au premier semestre 2021, il a levé 24 milliards de dollars à l'échelle mondiale, soit un montant proche de celui enregistré en 2020. Le nombre de start-up fondées par des femmes dans ce secteur d'activité a considérablement augmenté au cours des deux dernières décennies. Le secteur est de plus en plus porté par l'innovation. Alors que l'Amérique du Nord et l'Asie constituent les deux pôles de l'entrepreneuriat pour les start-up de la technologie agroalimentaire, le nombre d'opérations d'investissement réalisées en phase de démarrage augmente en Afrique, notamment au Kenya et en Afrique du Sud<sup>43</sup>.

35. Les entrepreneurs, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises s'inscrivant dans une démarche verte ou bleue sont les moteurs de solutions innovantes et écologiquement durables qui sont nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable. L'Organisation internationale du travail (OIT) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) aident de nombreux pays à créer une culture de développement durable des entreprises, à élargir l'accès aux compétences pour les emplois verts et aux marchés pour les produits et services verts et à soutenir les microentreprises et petites et moyennes entreprises vertes en quête de croissance au moyen de programmes de défi à l'innovation et de développement commercial, tout en améliorant la productivité et la compétitivité par la coopération sur le lieu de travail. Le projet Green enterPRIZE mis en œuvre au Zimbabwe en est un exemple<sup>44</sup>.

---

« Deep tech solutions for emerging markets », Fresh Ideas about Business in Emerging Markets, note n° 94 (Société financière internationale, novembre 2020).

<sup>38</sup> Arnaud de la Tour et autres, *The Dawn of the Deep Tech Ecosystem* (Boston Consulting Group et Hello Tomorrow, 2019).

<sup>39</sup> Groupe de technologies servant de base sur laquelle d'autres applications, processus ou technologies sont développés.

<sup>40</sup> Voir, par exemple, [www.gob.cl/en/news/chile-presents-first-national-policy-artificial-intelligence/](http://www.gob.cl/en/news/chile-presents-first-national-policy-artificial-intelligence/).

<sup>41</sup> Voir <https://smartafrica.org/knowledge/artificial-intelligence-for-africa/>.

<sup>42</sup> Il s'agit de l'innovation qui a lieu tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire en vue d'essayer d'améliorer ou de révolutionner l'industrie agroalimentaire mondiale.

<sup>43</sup> Startup Genome, *The Global Startup Ecosystem Report 2022: Agtech and New Food Edition* (2022).

<sup>44</sup> Voir <https://greenenterprize.org/>.

36. La transparence et la traçabilité de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement permettent d'obtenir des informations fiables, ce qui peut aider à réduire l'utilisation de nouvelles ressources, à réutiliser les produits et les pièces et à recycler les déchets. La Commission économique pour l'Europe (CEE) et le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques ont lancé, en collaboration avec les principales parties prenantes du secteur, une initiative-cadre mondiale d'engagement en faveur de la durabilité<sup>45</sup>, mise en œuvre avec le concours du Centre du commerce international (ITC) et avec le soutien de l'Union européenne, visant à améliorer la transparence et la traçabilité des chaînes de valeur dans le secteur de l'habillement et de la chaussure afin de garantir leur durabilité<sup>46</sup>. De même, la technologie de la chaîne de blocs peut être utile aux petites et moyennes entreprises pour accroître la fiabilité et la sécurité des transactions commerciales<sup>47</sup>.

37. La protection des droits de propriété intellectuelle est essentielle pour ces entreprises. À cet égard, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) met en œuvre des activités spécialement conçues pour les petites entreprises afin de développer leurs connaissances et leurs capacités : l'objectif est de leur permettre de gérer leur propriété intellectuelle. Entre autres, l'OMPI a mis à leur disposition WIPO IP Diagnostics<sup>48</sup>, un outil logiciel qui permet à tout utilisateur de recevoir un rapport généré automatiquement à propos des droits de propriété intellectuelle qu'il peut détenir.

38. Pour favoriser la croissance liée à l'innovation parmi les entrepreneurs, la CEE a élaboré des manuels sur le soutien à apporter aux entreprises innovantes à forte croissance en Europe de l'Est et dans le Caucase du Sud<sup>49</sup> et sur le rôle que peuvent jouer les pépinières d'entreprises en matière de développement durable dans la sous-région du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale<sup>50</sup>, afin de diffuser les meilleures pratiques dans la région. Cette initiative est étendue aux pays du Programme spécial sous la forme d'une série de webinaires<sup>51</sup> et de formations<sup>52</sup>.

39. Les effets produits par les initiatives engagées en faveur de l'entrepreneuriat et du développement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises dans ces secteurs se renforceront à mesure que des progrès seront réalisés dans la formulation d'indicateurs plus précis et l'élaboration d'un dispositif de communication de comptes rendus. Par exemple, l'outil de communication des données développé par le PNUE pour les accords multilatéraux relatifs à l'environnement<sup>53</sup> est le premier outil qui aide les parties à exploiter des synergies, dans le domaine de la gestion des connaissances et des informations, aux fins de l'établissement de rapports nationaux dans le cadre des conventions relatives à la biodiversité.

---

<sup>45</sup> Voir <https://thesustainabilitypledge.org/index.html>.

<sup>46</sup> CEE, « Traceability for sustainable garment and footwear ». Disponible à l'adresse suivante : <https://unece.org/trade/traceability-sustainable-garment-and-footwear>.

<sup>47</sup> Voir ECE/TRADE/C/CEFACT/2019/8.

<sup>48</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://www.wipo.int/ipdiagnostics/fr/index.html>.

<sup>49</sup> Voir <https://unece.org/economic-cooperation-and-integration/publications/supporting-innovative-high-growth-enterprises>.

<sup>50</sup> Voir <https://unece.org/economic-cooperation-and-integration/publications/business-incubators-sustainable-development-speca>.

<sup>51</sup> Voir <https://unece.org/info/SPECA/events/363971>.

<sup>52</sup> Voir <https://unece.org/info/SPECA/events/365117>.

<sup>53</sup> On trouvera des informations supplémentaires à l'adresse suivante : <https://dart.informeia.org/>.

## V. Intégrer les entrepreneurs les plus vulnérables

40. Les inégalités existant au sein des pays et entre eux, notamment la fracture numérique, se sont creusées et étendues à cause de la pandémie, ce qui freine la réalisation des objectifs de développement durable. Au niveau des entreprises, ces inégalités se traduisent par de fortes disparités en termes de productivité, d'expansion, d'innovation et de croissance, qui ont toutes des répercussions non seulement sur la croissance économique globale, mais aussi sur l'inclusion et le bien-être sociétal. Pour y remédier, l'OIT a conçu le kit « Digitalize Your Business » (Numérisez votre entreprise), qui est testé aux Philippines et en République démocratique populaire lao, afin d'aider les entrepreneurs à évaluer l'état d'avancement de leur transformation numérique. Le PNUD a également dispensé une formation sur le dynamisme et la stratégie numériques aux organismes de développement.

41. La pandémie a mis en évidence l'urgence de soutenir les travailleurs indépendants et de s'attaquer à certains problèmes qui sont souvent associés au secteur informel. Les solutions numériques sont de plus en plus utiles pour faciliter la formalisation. Le Programme de facilitation des affaires de la CNUCED propose aux gouvernements une plateforme numérique qui leur permet de simplifier et d'automatiser le fonctionnement de l'administration publique. Une assistance a été fournie aux Gouvernements béninois, burundais, camerounais, lesothan, malien, nigérian et togolais. En outre, la CNUCED a lancé récemment un outil de comptabilité électronique à l'intention des microentreprises et des petites et moyennes entreprises : celles-ci peuvent l'utiliser pour produire des états financiers grâce auxquels, non seulement elles ont plus facilement accès au financement et à l'inclusion financière, mais elles sont également en mesure de déposer des comptes périodiquement, ce qui les maintient dans le secteur formel. Un soutien a été apporté à l'Ouganda pour améliorer les connaissances financières et réduire l'activité informelle parmi les microentreprises et les petites et moyennes entreprises.

42. De même, la croissance exponentielle que le secteur de la technologie financière a connue au cours des dernières années a permis à la partie non bancarisée de la population d'obtenir un accès aux services financiers. Cette technologie est utilisée principalement pour compléter ou améliorer les services financiers traditionnels et les mettre à la portée des personnes qui y ont difficilement accès, ce qui montre qu'elle peut devenir un puissant outil de développement.

43. Les entrepreneurs sociaux cherchent généralement à donner aux personnes exclues des systèmes financiers, sociaux et économiques les moyens d'y participer. Qu'il s'agisse de fournir des technologies éducatives et des services de cybersanté aux personnes les plus vulnérables ou de concevoir des initiatives de localisation communautaire, leur travail est plus essentiel que jamais. Par exemple, avec l'application de nouvelles technologies (intelligence artificielle et chaîne de blocs), les entreprises sociales qui emploient comme ramasseurs de déchets des travailleurs issus du secteur informel peuvent donner à l'économie parallèle les moyens de décentraliser la gestion des déchets<sup>54</sup>. En Argentine, au Brésil, en Colombie et en Inde, les administrations locales ont signé, pour la collecte des déchets, des contrats avec

<sup>54</sup> Taiane Ritta Coelho, Marcia Regina Marteloza Cassitas Hino et Samara Machry Oliveira Vahldick, « The use of ICT in the informal recycling sector: the Brazilian case of Relix », *Electronic Journal of Information Systems in Developing Countries*, vol. 85, n° 3 (mai 2019) ; Richa Singh, *Integration of Informal Sector in Solid Waste Management: Strategies and Approaches* (New Delhi, Center for Science and Environment, 2021) ; UIT, « Indian firm's digital solution for urban waste pickers », 29 juillet 2021.

des coopératives de ramasseurs de déchets qui exerçaient auparavant leur activité de manière informelle<sup>55</sup>.

44. Les entreprises inclusives mettent l'accent sur l'intégration tout au long de la chaîne de valeur afin de créer des opportunités économiques pour les populations à faible revenu. Après avoir mené une étude pour faire le point de la situation, le Cambodge a intégré la promotion inclusive des entreprises dans son plan national de développement stratégique 2019-2023<sup>56</sup>. Début 2022, le Viet Nam a approuvé un programme visant à soutenir le développement durable des entreprises privées pour la période 2022-2025, en vue de promouvoir les entreprises durables, notamment les entreprises inclusives. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a encouragé l'adoption de politiques favorables aux entreprises inclusives en Asie du Sud-Est, en collaboration avec l'Inclusive Business Action Network (réseau d'action en faveur des entreprises inclusives). Les Philippines ont été le premier membre de l'ASEAN à intégrer les entreprises inclusives dans son plan de priorités en matière d'investissement et à établir un système d'immatriculation pour celles-ci.

45. Au niveau régional, les ministres de l'économie des États membres de l'ASEAN ont adopté en 2020 les lignes directrices relatives à la promotion des entreprises inclusives dans la région<sup>57</sup>, élaborées en partenariat avec le secrétariat de l'ASEAN, la CESAP et l'Inclusive Business Action Network. C'est la première fois qu'une région adopte un tel ensemble de lignes directrices. En 2021, la CESAP a mené la toute première collecte de données complètes sur l'entrepreneuriat social en Asie du Sud-Est, lesquelles ont ensuite été utilisées pour guider l'élaboration de politiques gouvernementales<sup>58</sup>.

46. L'entrepreneuriat des migrants et des réfugiés offre des possibilités importantes, tant pour les pays de destination que pour les pays d'origine, en termes de potentiel de croissance économique et de promotion d'une migration sûre, régulière et ordonnée. Suivant la méthodologie du Programme Empretec (programme de promotion de l'entrepreneuriat) de la CNUCED<sup>59</sup>, des groupes d'entrepreneurs locaux et d'entrepreneurs migrants et réfugiés ont reçu des formations en Équateur et en Ouganda, tandis qu'en Jordanie sept ateliers de développement de l'entrepreneuriat ont été organisés auprès d'entrepreneuses jordaniennes et syriennes. Les ateliers Empretec réalisés avec des groupes mêlant entrepreneurs locaux et migrants ou réfugiés ont inspiré aux centres Empretec de la CNUCED opérant en Équateur et en Ouganda de nouvelles façons d'accompagner les groupes vulnérables et de contribuer à leur intégration sociale et économique<sup>60</sup>.

47. En Ouganda, un programme novateur de financement mixte mis en place par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Agence suédoise de

<sup>55</sup> Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), *World Cities Report 2022: Envisaging the Future of Cities* (Nairobi, 2022), p. 95.

<sup>56</sup> Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *Landscape Study of Inclusive Business in Cambodia* (Bangkok, 2021).

<sup>57</sup> Disponibles à l'adresse suivante : <https://asean.org/wp-content/uploads/2021/09/6.-ASEAN-IB-Promotion-Guidelines-Endorsed-at-the-52nd-AEM.pdf>.

<sup>58</sup> British Council, CESAP et Social Enterprise UK, *The State of Social Enterprise in South-East Asia* (British Council, 2021).

<sup>59</sup> Depuis 1988, la CNUCED aide les États membres au moyen de son programme Empretec, un programme phare de renforcement des capacités qui vise à promouvoir l'entrepreneuriat, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises afin de favoriser le développement durable et la croissance inclusive.

<sup>60</sup> Une évaluation de l'impact du Programme Empretec menée en Angola en 2021 montre que le nombre d'emplois créés par les bénéficiaires du programme a augmenté de 67 % entre 2018 et 2020 et que 85 % des entreprises ont enregistré une croissance de leurs ventes sur la même période.

coopération internationale au développement et la Fondation Grameen Crédit Agricole s'adresse à 100 000 entrepreneurs réfugiés ou issus de la communauté d'accueil, dont 70 % sont des femmes. Le programme favorise et démontre la viabilité commerciale des investissements réalisés auprès des entrepreneurs réfugiés et des communautés qui les accueillent. Au Brésil, la plateforme destinée aux entrepreneurs réfugiés<sup>61</sup>, fruit d'une initiative lancée par le HCR et le Pacte mondial des Nations Unies dans le pays, vise à accroître la visibilité des entreprises dirigées par des personnes réfugiées.

48. L'entrepreneuriat peut être un vecteur d'intégration des migrants dans leur société d'accueil. Une étude de cas portant sur des entreprises multiculturelles montre que celles-ci ont une forte capacité d'innovation et d'ouverture à de nouveaux marchés et qu'elles résistent mieux aux chocs extérieurs que les entreprises dotées d'une culture plus homogène<sup>62</sup>. Un projet de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est né de la nécessité d'approfondir la connaissance de ce phénomène en Italie, en vue de créer un système permettant de soutenir des initiatives en la matière.

49. Au niveau mondial, la proportion de femmes parmi les entrepreneurs tend à être inférieure à celle des hommes<sup>63</sup> et, de manière générale, leurs entreprises ont davantage pâti de la pandémie. La pandémie a exacerbé les inégalités existantes, notamment parce qu'elle a accentué la demande de soins et de travail domestique non rémunérés et, par conséquent, les disparités entre femmes et hommes concernant le temps consacré à ces tâches. Dans toutes les économies, les hommes sont plus nombreux à détenir ou à gérer une société à responsabilité limitée. En moyenne, un quart des nouveaux propriétaires et directeurs d'entreprise sont des femmes, et trois quarts sont des hommes<sup>64</sup>. L'indice d'inégalité de genre en matière d'emploi indique qu'à long terme, le PIB national par habitant serait supérieur de près de 20 % en moyenne, sur l'ensemble des pays, si toutes les disparités en matière d'emploi entre les femmes et les hommes étaient aplanies<sup>65</sup>. Face au marasme économique actuel, aucun pays ne peut se permettre de continuer de négliger ce potentiel largement inexploité.

50. En 2020, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a élargi le périmètre d'un projet de passation de marchés tenant compte de la dimension de genre. Depuis, une quarantaine de pays en ont adopté certains aspects. Il fait également partie du partenariat Women's Entrepreneurship Accelerator, qui vise à donner des moyens d'action à 5 millions d'entrepreneuses d'ici 2030. La CNUCED propose des cours en ligne portant sur l'intégration de la dimension de genre dans la pratique commerciale, notamment pour les petits commerçants et entrepreneurs<sup>66</sup>. Dans six districts frontaliers du Malawi, de la République-Unie de Tanzanie et de la Zambie, des femmes qui exerçaient de manière informelle une activité commerciale transfrontalière ont reçu une formation

<sup>61</sup> Voir [www.refugiadosempreendedoros.com.br/](http://www.refugiadosempreendedoros.com.br/).

<sup>62</sup> A. Arrighetti, D. Bolzani et A. Lasagni, 2012, « Imprese etniche: competenze, strategie e mercati », document de travail, Département d'économie, Université de Parme, 2012.

<sup>63</sup> Banque mondiale, « Gender statistics », base de données sur l'entrepreneuriat, disponible à l'adresse suivante : [www.worldbank.org/en/programs/entrepreneurship/gender](http://www.worldbank.org/en/programs/entrepreneurship/gender). On trouvera dans le document publié sous la cote ECE/CTCS/2022/4 une perspective régionale.

<sup>64</sup> Frederic Meunier, Sabrina Fantoni et Sarah Kouhlani-Nolla, « We-Data: measuring the gap in female entrepreneurship around the world », Blogues de la Banque mondiale, 2 mars 2022.

<sup>65</sup> Steven Pennings, « A gender employment gap index (GEGI): a simple measure of the economic gains from closing gender employment gaps, with an application to the Pacific islands », document de travail de Policy Research, n° 9942 (Washington, Banque mondiale, 2022).

<sup>66</sup> Voir <https://unctad.org/topic/gender-equality/e-learning>.

dans le cadre d'une collaboration avec des organismes frontaliers<sup>67</sup> et, dans le cadre de l'initiative « eTrade for Women » (le commerce électronique pour les femmes) de la CNUCED, des cours de niveau avancé portant sur l'autonomisation des femmes dans l'économie numérique ont été dispensés en ligne à 131 femmes de 26 pays des Balkans, d'Afrique de l'Est, d'Amérique latine et des Caraïbes et de la région arabe<sup>68</sup>. En 2020, la septième édition des prix Empretec décernés à des femmes chefs d'entreprise a compté 72 finalistes de 31 pays en développement. Grâce à sa plateforme SheTrades.com, l'ITC est en contact avec plus de 40 000 entreprises et soutient leur développement. Le programme de la CESAP destiné à catalyser l'entrepreneuriat féminin en instaurant un écosystème entrepreneurial sensible au genre<sup>69</sup> a soutenu la première obligation au monde visant à avoir une incidence positive sur les moyens de subsistance des femmes et créé un fonds d'investissement à impact social et environnemental axé sur le genre. De même, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont été des pays pilotes pour la mise en œuvre d'un projet d'« obligations inclusives » géré par le Fonds d'excellence pour les femmes africaines, auquel la CEA a apporté ses conseils techniques. Le programme « Gender and Entrepreneurship Together » (Ensemble pour l'égalité des sexes et l'entrepreneuriat) de l'OIT a été adapté pour être dispensé en ligne, ce qui a permis de poursuivre la formation des formateurs et des entrepreneurs dans des pays comme l'Égypte, l'Équateur, le Guatemala et le Népal.

51. La recherche d'indicateurs adéquats permettant d'évaluer l'entrepreneuriat féminin a progressé. Le fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale et de l'Agence des États-Unis pour le développement international destiné à favoriser la participation des femmes aux postes à responsabilité dans les petites et moyennes entreprises a produit six modules sur les indicateurs mesurant les facteurs clés de réussite des petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes dans les pays en développement. Plus précisément, ces modules comportent un ensemble de questions standardisées qui permettent de mesurer les indicateurs de base qui sont pertinents pour une analyse ventilée par genre, comme les résultats des entreprises, l'accès au financement, le cadre réglementaire relatif aux entreprises, le capital humain, les compétences non cognitives et le pouvoir d'action.

52. Au cours de la prochaine décennie, un milliard de jeunes devraient entrer sur le marché du travail. Près de 90 % des jeunes vivent dans des pays en développement et les possibilités d'emploi qui s'offrent à eux sont rares, déséquilibrées et cantonnées dans le secteur informel<sup>70</sup>. Le réseau de la jeunesse créé par la CNUCED souligne que l'entrepreneuriat des jeunes est un élément clé d'une croissance économique durable et d'un développement transformateur. Lors de l'édition 2020 de l'Espace action Objectifs de développement durable organisée par l'ONU sur le thème de la réduction de la fracture numérique, les jeunes entrepreneurs du secteur numérique ont été mis en avant en tant qu'acteurs clés qui créent des solutions innovantes et utilisent la technologie pour résoudre les problèmes économiques et sociaux<sup>71</sup>. De même, la Déclaration du Forum de la jeunesse (TD/523), adoptée en 2021 dans le cadre de la préparation de la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, a défini les priorités et les recommandations visant à favoriser une reprise résiliente conforme aux objectifs de développement durable, dont l'entrepreneuriat des jeunes est l'une des composantes essentielles. En outre, la

<sup>67</sup> Voir <https://unctad.org/project/informal-cross-border-trade-empowerment-women-economic-development-and-regional-integration>.

<sup>68</sup> Voir <https://etradeforall.org/et4women/about-ettrade-for-women/>.

<sup>69</sup> Voir [www.unescap.org/projects/cwe](http://www.unescap.org/projects/cwe).

<sup>70</sup> Plan International, « Youth unemployment: the facts » (Le chômage des jeunes : les faits), 6 mai 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://gdc.unicef.org/resource/youth-unemployment-facts>.

<sup>71</sup> Voir <https://sdgactionzone.org/class/leave-no-one-behind-bridging-the-digital-divide/>.



CEA a lancé un chantier sur l'inclusion des jeunes dans la Zone de libre-échange continentale africaine, en organisant plusieurs formations, webinaires et programmes de mentorat spécialement destinés aux jeunes entrepreneurs africains<sup>72</sup>. Dans le cadre de l'Initiative mondiale en faveur de la création d'emplois décents pour les jeunes, l'OIT, l'ITC, le Fonds d'équipement des Nations Unies, la CNUCED et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ont par ailleurs lancé une campagne mondiale sur l'entrepreneuriat et l'emploi indépendant des jeunes<sup>73</sup>. L'entrepreneuriat a été encouragé en tant que moyen d'accroître les possibilités d'emploi pour les jeunes.

53. Dans l'ensemble, les changements sans précédent auxquels les entrepreneurs n'étaient pas préparés ont ramené sur la table des discussions le rôle joué par les États dans la fourniture de services liés au développement des entreprises. En coopération avec les commissions régionales et le Département des affaires économiques et sociales, la CNUCED a coordonné l'Initiative mondiale pour la relance du secteur des microentreprises et des petites et moyennes entreprises après la pandémie de COVID-19, qui s'inscrivait dans le Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19. L'action engagée à l'échelle du système des Nations Unies a renforcé la résilience des microentreprises et des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement ou en transition, ainsi que leur capacité à atténuer l'incidence économique et sociale de la crise mondiale liée à la pandémie. Les organismes partenaires ont fourni aux gouvernements et aux entrepreneurs des services de conseil et de renforcement des capacités, notamment par l'intermédiaire du réseau de la CNUCED constitué de centres Empretec et de formateurs Empretec certifiés. En outre, le Département et la CNUCED ont aidé les États membres à renforcer davantage les compétences entrepreneuriales de ces entreprises, compétences qui favorisent la résilience et l'entrepreneuriat durable. La CESAP a créé le réseau des responsables de l'élaboration des politiques relatives aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises dans la région Asie-Pacifique, un mécanisme qui favorise le partage d'expériences et la coordination entre ces dirigeants. Par ailleurs, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en collaboration avec la CNUCED, a aidé des institutions régionales à soutenir les microentreprises et les petites et moyennes entreprises en recensant les enseignements et les bonnes pratiques issus de la pandémie et en créant des espaces de dialogue entre ces entreprises et les institutions qui s'occupent de la concurrence. La CEA a fourni des formations, des outils en ligne et des recommandations visant à améliorer la compétitivité des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et à les aider à repérer de nouveaux marchés et de nouveaux secteurs prometteurs dans la région. En se concentrant sur le Moyen-Orient, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale a développé la plateforme en ligne Manara, un moteur de recherche intelligent qui référence tous les documents existants et les relie à des thèmes associés aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises. La CEE a élaboré des lignes directrices et des bonnes pratiques visant à aider les microentreprises et les petites et moyennes entreprises à proposer des produits à haut rendement énergétique et du matériel utilisant des énergies renouvelables, et à garantir la résilience des solutions de gestion durable des ressources et de chaîne d'approvisionnement en matières premières essentielles et leur transition vers une économie circulaire. Elle propose également un cours pour aider les entreprises à sélectionner et à appliquer des normes internationales adaptées à leur domaine de

<sup>72</sup> Mis en œuvre en partenariat avec la Youth Alliance for Leadership and Development in Africa, le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine, la Banque africaine d'import-export, le PNUD et l'ITC. Voir <https://www.uneca.org/fr/stories/la-cea-lance-un-programme-de-travail-sur-le-sport-et-le-commerce-pour-les-jeunes-et-les>.

<sup>73</sup> Voir <https://unctad.org/es/node/1582>.

spécialisation, à leurs nouveaux besoins et à leurs plans de développement commercial.

54. Depuis le début de la pandémie, le nombre de cours et d'outils de formation en ligne a connu un essor considérable. Ensemble, la CNUCED et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche ont conçu un cours virtuel portant sur l'élaboration de politiques favorisant un entrepreneuriat inclusif et durable ainsi qu'un cours consacré à l'entrepreneuriat pour les migrants et les réfugiés. Ce dernier, réalisé en collaboration avec l'OIM et le HCR, a pour objectif d'aider les décideurs et les professionnels à mieux comprendre les avantages associés à la promotion de l'entrepreneuriat et son incidence sur le développement durable. Dans le cadre de son programme « Start and Improve Your Business » (Lancez et améliorez votre activité), l'OIT a créé ces deux dernières années des outils et du matériel destinés à remédier aux effets de la crise liée à la pandémie. Avec le soutien de l'Agence allemande de coopération internationale, l'OIT a également mis en œuvre son programme de formation sur l'entrepreneuriat durable et résilient à l'intention des petites entreprises, sous la forme de webinaires, de formations autonomes en ligne et d'un accompagnement individuel qui visent à renforcer leur résilience face à des risques naturels, bioenvironnementaux, techno-industriels et sociopolitiques complexes et conjugués. La CEA et l'Institut africain de développement économique et de planification ont élaboré conjointement un cours de formation en ligne sur le rôle joué par la technologie et l'innovation, qui aident les entreprises africaines à parer aux effets de la pandémie, afin qu'en Afrique les entreprises et des décideurs soient plus à même de tirer parti de ces leviers pour renforcer la résilience. La CEE a mis au point un cours de formation autonome en ligne<sup>74</sup> qui vise à aider les microentreprises et les petites et moyennes entreprises à « reconstruire en mieux » après la crise, en montrant la façon dont les normes internationales peuvent améliorer la résilience des entreprises, en termes de préparation comme de reprise.

## VI. Conclusion

55. Depuis 2020, la pandémie de COVID-19 et les confinements qu'elle a entraînés ont donné jour à des problèmes sanitaires, sociaux et économiques majeurs, qui n'ont épargné aucun pays. De nombreux gouvernements ont lancé des programmes de soutien destinés à maintenir les économies et les entreprises à flot. Les entreprises ont été mises à rude épreuve et ont dû faire preuve de résilience. Celles qui avaient déjà effectué leur transition numérique et faisaient partie d'un vaste réseau d'entreprises étaient mieux placées pour survivre. La plupart des entrepreneurs ont ajusté leur modèle d'activité et la transition numérique s'est accélérée dans tous les secteurs. Cependant, les multiples crises touchant les domaines alimentaire, énergétique et financier, entre autres, en raison de la guerre en Ukraine, engendrent de nouveaux problèmes auxquels les gouvernements doivent remédier.

56. Depuis l'adoption de la résolution 75/211, en 2020, les pays ont considérablement intensifié leurs efforts destinés à soutenir les entreprises, notamment les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, et à promouvoir l'entrepreneuriat. Malgré cela, les fossés existants au sein des pays et entre eux se sont encore creusés et étendus, et il faut redoubler d'efforts pour pouvoir accomplir le Programme 2030.

57. À la lumière de ce qui précède, les recommandations suivantes visent à concevoir et à mettre en œuvre des politiques permettant de soutenir efficacement les

<sup>74</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://e-learning.unecce.org/>.

entrepreneurs, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, en particulier dans les pays en développement :

*La politique relative à l'entrepreneuriat doit être cohérente, ciblée et appliquée de manière efficace*

- Comme l'a montré l'expérience en matière d'assistance technique, les pays ont adopté de nombreuses politiques visant à promouvoir les microentreprises, les petites et moyennes entreprises et l'entrepreneuriat pour différents secteurs et sous différents angles (éducation et formation, innovation, accès au financement et aux marchés, réglementation). Il en résulte souvent une multitude de stratégies dont les objectifs se recoupent. Les décideurs politiques devraient s'efforcer d'aborder le développement de l'entrepreneuriat d'une manière plus simple et cohérente.
- Comme indiqué dans le présent rapport, la distinction n'est pas toujours faite entre les personnes qui se tournent vers l'entrepreneuriat par nécessité et celles pour lesquelles c'est un choix. Pourtant, le soutien apporté à ces deux types d'entrepreneurs doit revêtir des formes différentes, car leurs besoins ne sont pas les mêmes, les effets produits par les mécanismes de promotion non plus. Dans de nombreux cas, l'accent est excessivement mis sur la promotion de l'entrepreneuriat choisi, qui présente davantage d'attrait et une plus haute technicité. Il serait bon que les gouvernements, en particulier dans les pays à faible revenu, équilibrent les activités et les ressources consacrées aux deux catégories d'entrepreneurs, en fonction de leur importance relative dans l'économie.
- L'expérience a montré qu'une approche multipartite demeurerait essentielle à la conception et à l'application de politiques fructueuses en matière d'entrepreneuriat. Cependant, la coordination des différents acteurs que sont les ministères, les institutions et les organismes participant à la promotion de l'entrepreneuriat requiert parfois des ressources considérables. Les enseignements tirés des activités d'assistance technique de la CNUCED montrent que, dans certains cas, il peut être plus efficace de fixer des objectifs et des cibles clairs et d'en déléguer le contrôle de la réalisation aux organismes de développement des entreprises ou à d'autres institutions compétentes.

*Les programmes gouvernementaux destinés à soutenir les entreprises en période de crise et d'incertitude doivent être plus largement ouverts aux microentreprises, aux petites et moyennes entreprises et aux entrepreneurs et leur être plus accessibles*

- Ces deux dernières années, de nombreux gouvernements ont mis en place des dispositifs de soutien aux entreprises qui, de par leur conception, étaient relativement plus avantageux pour les grandes sociétés. Cela est dû notamment à la nécessité de porter une plus grande attention aux grands employeurs ou à certains secteurs stratégiques. Les petites entreprises, qui, prises ensemble, sont souvent plus importantes pour l'économie et l'emploi et moins résilientes financièrement, devraient avoir davantage de possibilités de bénéficier d'un soutien.
- Des efforts supplémentaires sont également nécessaires pour élargir l'accès aux mesures de soutien pour les groupes les plus vulnérables, tels que les femmes, les jeunes, les groupes ethniques, les personnes en situation de handicap ou les groupes peu alphabétisés et les entrepreneurs réfugiés et migrants. Cela inclut les entrepreneurs indépendants, qui dans les pays en développement relèvent souvent du secteur informel, lequel est généralement laissé de côté par les politiques d'aide sociale.

*Les stratégies gouvernementales visant à accroître la formalisation des petites entreprises doivent davantage tenir compte de la durabilité des résultats et de la nécessité d'offrir des avantages aux entrepreneurs*

- Il est important de veiller à intégrer les microentrepreneurs dans le secteur formel des pays en développement, non seulement pour développer l'économie formelle et augmenter les recettes fiscales, mais aussi pour rendre les entrepreneurs plus résilients, accroître leur accès au financement et aux programmes financés par les pouvoirs publics, et élargir leurs perspectives de croissance. Cependant, l'expérience en matière d'assistance technique montre que de nombreux programmes se concentrent excessivement sur l'immatriculation des entrepreneurs (« les intégrer dans le secteur formel ») et pas assez sur les avantages qui leur sont offerts et les moyens de supprimer les obstacles qui empêchent la poursuite des activités dans le secteur formel (« les maintenir dans le secteur formel »).

*Les politiques en matière d'économie numérique devraient non seulement favoriser la transition numérique des entreprises, mais aussi englober les services publics numériques et les services financiers numériques destinés aux entreprises*

- Comme l'illustre le présent rapport, l'un des enseignements tirés de la pandémie est que les entreprises qui ont pu survivre et continuer de se développer sont celles qui ont su numériser leur activité et leur distribution. Favoriser la transition numérique des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et élargir l'accès aux possibilités offertes par la numérisation est donc aussi un moyen d'accroître la résilience des entreprises. Les efforts déployés par les pouvoirs publics eux-mêmes pour numériser les services qu'ils fournissent aux entreprises profitent également aux microentreprises, aux petites et moyennes entreprises et aux entrepreneurs. Les plateformes en ligne servant à effectuer les formalités administratives aident les petites entreprises à démarrer et à gérer leur activité et permettent d'atteindre plus facilement les entrepreneurs qui sont vulnérables ou sont situés dans des zones reculées. Enfin, les services numériques, notamment les services financiers (technologie financière), offrent des solutions susceptibles d'aplanir les obstacles à l'entrepreneuriat et peuvent aider les microentreprises et les petites et moyennes entreprises à renforcer leur résilience face à de nouveaux bouleversements. En soutenant de manière ciblée les solutions innovantes aux problèmes sociaux et environnementaux, on peut favoriser la promotion de l'entrepreneuriat inclusif.

*Les stratégies de développement de l'entrepreneuriat doivent être inclusives, durables et axées sur les objectifs de développement durable*

- Comme le montre le présent rapport, les politiques de promotion de l'entrepreneuriat peuvent être très efficaces pour ce qui est d'intégrer les groupes économiques les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les migrants et les réfugiés, et de leur offrir des possibilités. Parmi les exemples de politiques qui peuvent s'adresser aux groupes vulnérables, citons la formation axée sur les compétences numériques et financières, le mentorat et les possibilités offertes par les réseaux professionnels. Les programmes et initiatives de mise en relation des fournisseurs dans les zones économiques spéciales ou les pôles d'innovation se sont également avérés efficaces. Les politiques de promotion de l'entrepreneuriat social et des activités liées à l'économie circulaire, verte ou bleue offrent d'autres possibilités.

---

*L'élaboration de stratégies cohérentes en matière d'entrepreneuriat est optimale lorsqu'elle repose sur des faits et des données probantes concernant la création d'entreprises et le rôle joué par les petites entreprises dans l'économie*

- Les gouvernements devraient renforcer la collecte de données afin de mieux comprendre les meilleurs moyens de promouvoir un entrepreneuriat durable et de suivre et d'évaluer les progrès accomplis.

58. Dans les pays en développement, pour renforcer la résilience face aux multiples crises et faciliter le relèvement en leur lendemain et pour faire en sorte que l'entrepreneuriat contribue à la réalisation des objectifs de développement durable, il faudra apporter une aide technique substantielle pour permettre l'élaboration de stratégies cohérentes, coordonnées et ciblées concernant l'entrepreneuriat, axées sur l'amélioration de l'environnement économique des entrepreneurs et la conception de mécanismes de soutien, qui permettent d'inverser la tendance au creusement et à l'élargissement des écarts et qui visent à ne laisser personne de côté.

---